

Un projet d'investissement pour faire décoller votre entreprise ?

L'OCMACS accompagnement et financement de vos projets



Grâce à l'OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services), vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour établir un diagnostic de votre entreprise et trouver des outils pour booster votre croissance.

POURQUOI ? Peuvent être aidés les projets de rénovation de points de vente, de sécurisation, d'accessibilité des locaux ; mais aussi la modernisation des outils de production ou des investissements techniques, technologiques, numériques etc.

POUR QUI ? L'OCMACS, c'est pour les commerçants, artisans ou prestataires de services en activité depuis plus d'un an, avec un CA annuel inférieur à 1 million d'€. Contactez-nous pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité.

OÙ ? Sur le territoire du **Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne***, qui rassemble les intercommunalités Val de Garonne Agglomération, Pays de Lauzun, Pays de Duras et Coteaux et Landes de Gascogne.
*Marmande sous conditions

COMBIEN ? Le montant de l'aide peut aller jusqu'à 25% du coût du projet, pour des dépenses éligibles comprises entre 6 000 € HT et 75 000 € HT.

Pour les dossiers de transition numérique, l'aide peut atteindre jusqu'à 50% de la dépense avec un maximum de 5 000 € de subvention.

NOUVEAU !

MODE D'EMPLOI



Contactez le Pôle Développement
Économique de l'Agglomération
0 800 47 00 47 / economie@vg-agglo.com



Faites réaliser un bilan conseil
préalable aux investissements



Votre dossier de demande de subvention
sera présenté au Comité de Pilotage



Envoyez vos factures acquittées pour
bénéficier du versement des subventions.

Économie



N°Vert 0800 47 00 47

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE SOUTIEN LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE SON TERRITOIRE



Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne
2366 rte des Châteaux
47250 GREZET-CAVAGNAN
05 53 83 65 60/3clg.fr